

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Schoelcher, le 21 septembre 2021

### Retour progressif des élèves à l'école à partir du 27 septembre 2021

Au regard de l'évolution favorable des indicateurs de la situation sanitaire en Martinique et à l'issue de larges concertations, la reprise progressive de l'accueil des élèves dans les écoles et établissements scolaires se poursuit suivant le **protocole de niveau 4** défini par l'Éducation nationale à compter du **lundi 27 septembre 2021**.

Le protocole de **niveau 4** entend maintenir une stratégie privilégiant l'enseignement en présence, pour la réussite et le bien-être des élèves, tout en limitant la circulation du virus au sein des écoles et établissements scolaires. Celui-ci prévoit :

- Les cours en présentiel et en classe entière à l'école maternelle et élémentaire ;
- Les cours en présentiel et en classe entière pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> ;
- Les cours en présentiel pour les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> **avec une jauge à 50%** ;
- Les cours en présentiel au lycée **avec une jauge à 50%** ;
- L'accès aux services de restauration avec limitation très stricte du brassage ;
- Les activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres ; fermeture des vestiaires ou contrôle du port du masque et petits effectifs ;
- Le maintien des mesures renforcées d'aération et de respect des gestes barrières ;
- Le port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels ;
- Le port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les élèves à partir de l'école élémentaire (6 ans) ;

Le respect du port des tenues réglementaires sera défini par les écoles et établissements scolaires dans leur communication aux parents.

### Un dépistage massif sera organisé à partir du lundi 27 septembre :

- Plusieurs dizaines de milliers d'auto-tests seront remis aux parents d'élèves ainsi qu'aux personnels par les écoles, collèges et lycées entre le 23 septembre et le 8 octobre.
- Il s'agit d'auto-tests indolores avec prélèvement nasal. Selon l'âge des élèves, le test pourra être réalisé par l'enfant lui-même ou par son tuteur.
- L'usage de ces auto-tests sera recommandé pour contribuer à la sécurité de la rentrée scolaire.